

1947 : le procès des médecins nazis s'achève à Nuremberg. Procès d'intention ou procès bâtisseur ? Discussion.

1947: The trial of Nazi doctors concludes in Nuremberg. Trial by intent or trial by constructors? Debate.

Xavier RIAUD

145, route de Vannes, 44800 Saint Herblain, 02 40 76 64 88

xavier.riaud@wanadoo.fr

Résumé :

Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitule sans condition. En 1947, le procès des médecins nazis s'ouvre à Nuremberg. Quelques-uns sont condamnés et l'éthique médicale est clairement définie dans les minutes du procès. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de ce procès. Pourtant, êtes-vous bien sûr d'en connaître tous les tenants et les aboutissants ? Etes-vous bien sûr que le message historique délivré dans les livres d'histoire est bien la réalité de ce qu'il s'est vraiment passé ?

MOTS-CLES : PROCES DE NUREMBERG, MEDECINE, DEUXIEME GUERRE MONDIALE, HISTOIRE.

Abstract :

On May 8, 1945, Germany surrendered unconditionally. In 1947, the trial of Nazi doctors began in Nuremberg. A few were convicted, and medical ethics were clearly defined in the trial minutes. Everyone agreed on the necessity of this trial. Yet, are you sure you know all the ins and outs ? Are you sure that the historical message delivered in the history books is indeed the reality of what really happened ?

KEYWORDS: NUREMBERG TRIALS, MEDICINE, WWII, HISTORY.

Un général américain après Hiroshima, a dit : « *Si nous avions perdu la guerre, nous (les USA) aurions été jugés pour crimes de guerre.* »

Introduction

Le procès de Nuremberg des médecins nazis tenu en 1947 est venu condamner des médecins coupables d'expérimentations médicales barbares sur les détenus des camps de concentration. Tout a été détaillé sur lui : le lieu, les acteurs, les accusés, l'instance, les victimes, etc. Ce procès, a-t-il condamné tous les coupables ? Que doit-on en retirer ? Procès d'intention ou procès bâtisseur ? Cette présentation vous propose une réflexion-discussion philosophique et éthique autour du procès de Nuremberg.

Procès des médecins nazis

- Préambule

Sur 90 000 médecins en activité en Allemagne sous le III^e Reich, environ **350** ont commis des crimes médicaux. 50% des médecins ont adhéré à la NSDAP, le parti nazi. Le procès des médecins nazis de Nuremberg fait suite à celui des dignitaires nazis, mais se tient devant le Tribunal militaire américain. Il se termine le 21 août 1947, après 139 jours de débats. 23 personnes sont jugées : 20 médecins et 3 responsables officiels (Rudolf Brandt, Wolfram Sievers, Viktor Brack). Leur responsabilité dans des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, révélés dans les expérimentations médicales ou l'Opération T4 (Aktion T4) d'euthanasie des aliénés mentaux et handicapés physiques, est indéniable [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 10 ; 14 ; 18 ; 19 ; 20].

3 questions :

1/ Pourquoi Nuremberg ?

Ville où se tient annuellement le congrès du Parti nazi à partir de 1927. Choix symbolique.

2/ Quelle juridiction ?

Tribunal militaire américain. Les Allemands ne reconnaîtront jamais cette juridiction.

3/ Quels crimes sont jugés ?

Les expérimentations médicales nazies dans les camps de concentration. Et l'Opération T4 d'euthanasie des aliénés mentaux et handicapés physiques.

- *Opération T4*

T4 pour le 4 de la Tiergartenstrasse à Berlin. Géré par la SS, mais pas sous son contrôle.

1933 : loi de stérilisation des handicapés physiques et aliénés mentaux promulguée par Hitler. Tous les professionnels de santé disposeront de fiches spécifiques pour dénoncer les handicapés physiques ou mentaux au médecin de district.

1939 : Hitler oriente le pays vers une économie de guerre depuis 1933. En 1937, le responsable de la banque allemande alerte Hitler : il n'y a plus d'argent pour acheter à l'étranger. Hitler le musèle. En 1939, le même responsable envoie un second message d'alerte. L'Allemagne n'a plus d'argent. Il ne reste qu'un recours : la guerre. A chaque pays envahi, les Allemands feront systématiquement deux choses : récupérer les réserves d'or du pays conquis et ficher les Juifs (la seule réserve d'or qui leur échappera est celle des Français qui l'enverront en Afrique du Nord ; tous les responsables de ce transfert seront exécutés). Pour preuve de cet intérêt économique, le premier décret ordonnant la récupération de l'or dentaires des morts sera signé le 23 septembre 1940 dans le cadre de l'Opération T4. Il ne sera pas appliqué systématiquement. Le second sera signé le 23 décembre 1942 consécutivement à la mise en place de la Solution finale et lui sera appliqué systématiquement. Les dentistes recevront même une formation pour cela [18].

Revenons à l'Opération T4. Hitler constate qu'il y a 600 000 lits d'hôpitaux en Allemagne. 300 000 sont attribués à des malades mentaux, incurables ou non, ce qui représente 350 milliards de marks par an pour le personnel et leur nourriture. C'est un budget de guerre pour Hitler.

Hitler signe le décret d'euthanasie antidaté au 1^{er} septembre 1939, rédigé sur son papier personnel qui ne sera remis au ministre de la Justice, le Dr Gürtner que le 27 octobre 1940. Cela devient donc une mesure de guerre, donc indiscutable. Le Dr Karl Brandt, commissaire du Reich à la médecine et à la Santé, en est le responsable. Les médecins disposent de pseudonymes sur les formulaires, tout est cloisonné. Les asiles doivent remplir des questionnaires pour chaque malade avant septembre 1939. La première chambre à gaz testée à Brandenburg en janvier 1940.

1^{er} septembre 1941 : 70 273 malades tués. C'est une économie pour le Reich de 88 543 980 Reichsmarks/an. Le peuple l'apprend et s'émeut : les notables, les évêques sont scandalisés.

24 août 1941 : Hitler ordonne l'interruption de l'Opération T4. C'est la première mesure d'État abrogée sous la pression populaire. Hitler transmet l'opération à la SS qui poursuit et cloisonne l'opération dans les camps. Elle change de nom et devient l'Aktion 14f13.

Bilan officiel donné pendant le procès : 200 000 morts et 10 000 morts Aktion 14f13 + euthanasie sauvage = 260 000 morts [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 10 ; 14 ; 18 ; 19 ; 20].

- *Condamnations*

7 personnes sont condamnées à mort, 5 à l'emprisonnement à vie, 2 à 20 ans de prison, 2 à 10 ans et 7 sont acquittés.

. Les condamnés à mort sont :

Viktor Brack, Karl Brandt, Karl Gebhardt, Waldemar Hoven.



Joachim Mrugowsky, Wolfram Sievers, Rudolf Brandt.



Tous sont pendus le 2 juin 1948 à la prison de Landsberg [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 10 ; 14 ; 18 ; 19 ; 20].

. Prison à vie [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 10 ; 14 ; 18 ; 19 ; 20] :

Fritz Fischer (peine commuée à 15 ans en 1951, libéré en 1954, reprend son exercice médical).



Karl Genzken (peine commuée à 20 ans, libéré en 1954).



Siegfried Handloser (peine commuée à 20 ans, libéré en 1954, reprend son exercice médical).



Gehrad Rose (peine commuée à 20 ans, libéré en 1955, reprend son exercice médical).



Oskar Schröder (peine commuée à 15 ans en 1951, libéré en 1954, reprend son exercice médical).



. Peines de prison [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 10 ; 14 ; 18 ; 19 ; 20] :

Hermann Becker-Freysseng, médecin-capitaine de la Luftwaffe, condamné à 20 ans de prison. En 1946, il part travailler aux USA sur le programme spatial.



Herta Oberheuser, condamnée à 20 ans de prison, libérée en 1952, reprend son exercice médical.



Wilhelm Beiglböck, condamné à 15 ans de prison, commué à 10 ans. Libéré en 1952, il reprend son exercice médical.



Helmut Poppendick, condamné à 10 ans de prison, libéré en 1951, reprend son exercice médical.



. Acquittés :

Kurt Blome, Adolf Pokorny, Paul Rostock, Konrad Schäfer, Siegfried Ruff, Georg Weltz, Wolfgang Romberg sont tous acquittés. Tous les médecins reprennent un exercice médical.

Konrad Schäfer (aérospatial), Kurt Blome (programme de guerre chimique et bactériologique), et Siegfried Ruff (aérospatial) sont récupérés par les USA qui sont intéressés au plus haut point par leurs recherches. N'oublions pas Hermann Becker-Freysseng (aérospatial) déjà cité [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 10 ; 14 ; 18 ; 19 ; 20].

Tous ont été jugés par un Tribunal militaire américain (TMA). Pas par une instance judiciaire allemande. Voilà pourquoi ils ont pu reprendre un exercice médical après leur acquittement ou leur emprisonnement sans être plus inquiétés. Le jugement du TMA n'a pas été reconnu par les plus hautes instances médicales allemandes.

- *Tout le monde a-t-il été condamné ?*

Ces hommes représentent en définitive une infime partie de ceux qui auraient dû être jugés (350). Yves Ternon (1997) affirme : « Pour s'en convaincre, il suffit de nommer quelques « savants » qui n'ont pas été inculpés à Nuremberg :

Hermann Voss, professeur d'anatomie à l'université de Posen, qui recevait les corps des Polonais exécutés par la Gestapo de la ville ;

Julius Hallervorden du Kaiser Wilhelm Institut de Berlin, pour ses recherches sur le cerveau, a examiné des centaines de cerveaux de pensionnaires d'asile gazés au centre de Brandenburg ;

Robert Ritter, professeur à l'université de Tübingen, dont les travaux ont permis l'identification des Tsiganes et autres asociaux ;

Kurt Gutzert, professeur de gastro-entérologie à l'université de Breslau, a injecté du sang de porteurs d'hépatite virale à des enfants juifs d'Auschwitz ;

Kurt Heissmeyer, collaborateur de Gebhardt, à Hohenlychen, a injecté des bacilles de Koch à des enfants du camp de Neuengamme ;

Heinrich Berning, professeur à l'université de Hambourg, a conduit des expériences de famine sur des prisonniers soviétiques ;

Hermann Stieve, directeur de l'Institut d'anatomie de l'université de Berlin, a conduit des expériences sur des femmes de la prison de Plötzensee et du camp de Ravensbrück ;

Les principaux responsables de la médecine aéronautique allemande ont assisté, en 1942, à Berlin, à la conférence du froid où ont été exposées les expériences sur les détenus du camp de Dachau. De même, le Pr Ferdinand Sauerbruch, le plus célèbre chirurgien allemand, et Wolfgang Heubner, directeur de l'Institut pharmacologique de l'université de Berlin, ont participé à la conférence traitant des expériences sur les sulfamides conduites à Ravensbrück.

Pendant des années, le nom de Sauerbruch a été intouchable, même bien après la guerre. Et, à partir de 1983, sous l'influence de deux chercheurs, les langues se sont déliées, soit 38 ans après l'armistice [19 ; 20]. »

Mort en 1951, Sauerbruch a opéré jusqu'à la fin. Frappé de sénilité avancée, il est responsable de nombreux accidents médicaux, couverts par la médecine allemande d'après-guerre. Sauerbruch a réalisé des expérimentations sur les détenus du Natzweiler-Struthof, mais il s'est opposé ouvertement à l'Opération T4. Il a aussi aidé des Juifs, des témoins en ont attesté [17 ; 19 ; 20].

- *Le jugement*

Le déroulement des débats confirme ce qui avait été évoqué avant le procès : l'absence de loi ou de règles précises du droit international sur les expérimentations humaines. Pour le tribunal, il apparaît alors que la bonne foi et l'intention de l'expérimentateur doivent laisser la place à un principe supérieur et décisif, le seul qui permette de se démarquer des expérimentations nazies : la nécessité d'un consentement volontaire d'un sujet libre et éclairé, en dehors de toute situation de contrainte. Les quatre juges du tribunal ont donc élaboré un code, précisant les règles du consentement volontaire avec la liberté d'interrompre l'expérience, à la fois par le sujet et l'expérimentateur [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 14 ; 19].

Le jugement du procès est rendu le 20 août 1947. Il définit les grandes règles expérimentales sur l'homme. Ce fameux code de Nuremberg est toujours en vigueur aujourd'hui et constitue la base fondatrice de l'éthique médicale telle que nous la connaissons. Il est composé de 10 commandements.

1/ Il faut le consentement éclairé, volontaire, sans contrainte ni supercherie du sujet.

2/ L'expérience doit aboutir à des résultats pratiques pour l'Humanité.

3/ Les fondements de l'expérience doivent être basés sur des expériences antérieures effectuées sur des animaux et sur la connaissance de la genèse de la maladie.

4/ L'expérience doit être pratiquée en évitant toute souffrance et tout dommage au sujet.

5/ L'expérience ne doit pas être tentée s'il y a un risque de mort ou d'invalidité du sujet.

6/ Les risques encourus ne devront jamais excéder la valeur positive du problème que doit résoudre l'expérience.

7/ Toute éventualité de provoquer des blessures, une invalidité ou la mort du sujet au cours de l'expérience doit être écartée.

8/ L'expérience doit être réalisée par des personnes compétentes et qualifiées.

9/ Le sujet est libre d'interrompre l'expérience à tout moment.

10/ L'homme de science est susceptible d'interrompre l'expérience à tout moment s'il juge qu'il y a un risque quelconque pour le sujet [1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 14 ; 19].

- *Et les autres ?*

. Purges staliniennes :

On estimerait à 681 692, le nombre de personnes exécutées pour « *crime contre l'Etat* ». De 1 196 369 à 1 881 570 autres individus auraient été mis dans des camps de travail et les colonies du Goulag. 140 000 individus y seraient morts. Le maréchal Rokossovski, dentiste dans sa prime jeunesse, a été un de ces prisonniers avant d'être réhabilité, fait héros de l'Union soviétique en défaisant l'armée de von Paulus à Stalingrad. Lors de son emprisonnement, il a été torturé : on lui a enlevé à cet effet plusieurs dents [19].

. Hiroshima/Nagasaki (6 et 9 août 1945) :

Aujourd'hui, on estime entre 95 000 et 166 000, le nombre de victimes à Hiroshima, et entre 60 000 et 80 000, celui à Nagasaki, soit entre 155 000 et 246 000 victimes en tout. D'après une étude réalisée par échantillonnage, en novembre 1945, par la Faculté de médecine de l'université impériale de Tokyo, 73,5 % des victimes sont mortes dès le bombardement ou le jour même. 11,3 % des victimes ont péri avant la fin de la première semaine et 3,4 %, au cours de la deuxième semaine. Dans l'ensemble,

près des neuf dixièmes des victimes, soit 88,3%, sont décédées dans cette première période de deux semaines. Le reste est mort majoritairement, soit 9,9 % des victimes, après trois à huit semaines, et quelques-uns encore, soit 1,4 % des victimes, après trois à quatre mois.

D'après la même étude, mais sur un échantillon différent, 26,2 % des victimes sont mortes le premier jour de causes inconnues, 45,5 %, de causes « mécaniques » consécutives au souffle de l'explosion et aux incendies (écrasements, traumatismes, brûlures), 16,3 %, de brûlures dues au « flash thermique » de l'explosion nucléaire et 12,0 %, des suites de l'irradiation. Si l'on considère que les causes inconnues sont essentiellement des causes « mécaniques », cette catégorie est donc à l'origine de plus de 70 % des décès [5 ; 9 ; 11 ; 19 ; 21 ; 22].

Bien sûr, les médecins ne sont pas coupables de ces deux derniers faits, mais ils semblent nécessaires de ne pas oublier ces tragiques événements et même de les citer, vu le nombre des morts qui en ont découlé et l'absence de jugement en responsabilité après la guerre [5 ; 9 ; 11 ; 19 ; 21 ; 22]. Sans parler de la résurgence contemporaine de cette effroyable menace.

. Expérimentations américaines :

Effrayé par les conséquences de la grippe espagnole (estimation à 55 millions de morts après la Première Guerre mondiale) qui a presque tué autant d'hommes que de soldats morts sur le sol français, le Service de médecine préventive missionne une équipe de scientifiques pour trouver un vaccin contre la grippe. En 1942, Thomas Francis Jr, chef de la mission, et divers chercheurs, dont Jonas Salk, découvreur du vaccin contre la polio, auraient contaminé de nombreux malades mentaux de l'asile psychiatrique d'Ypsilanti du Michigan en leur insufflant la grippe directement dans leurs cavités nasales afin de tester l'efficacité du vaccin qu'ils leur injectaient après. Ils découvrent un vaccin contre la grippe en 1943.

Une fois, l'efficacité du vaccin prouvée, il a été administré aux soldats qui ont débarqué en Normandie, le 6 juin 1944. Les Américains ont réalisé aussi des expériences à hautes altitudes qui seront citées lors des débats du procès des médecins nazis de Nuremberg et qui ont prêté à controverses, tellement que des scientifiques américains se déplaceront pour les justifier [6 ; 10 ; 19].

. L'Unité 731 japonaise

L'Unité 731 est créée en 1925, par décret impérial. Shirō Ishii, son responsable, et son équipe débutent leurs expériences sur les humains au début de l'année 1932. Dès 1933-1934, Shirō Ishii effectue des expériences sur le choléra et la peste, en se servant de prisonniers. Déjà en 1935, des films sont réalisés pour montrer leur déroulement aux officiers supérieurs de l'état-major de l'armée du Guandong. Trois mille personnes sont sacrifiées à Pingfang. La première unité de recherches de grande envergure, l'unité Tōgō, est implantée à Beiyinhe, en banlieue sud de Harbin, en 1932. Son existence est connue suite à l'évasion d'une douzaine de prisonniers chinois à l'automne 1934. À compter de 1936, avec la création de l'unité 731 à Pingfang et la destruction du site de Beiyinhe, les expérimentations s'étendent aux femmes et aux enfants à qui le bacille du charbon mélangé à du chocolat est distribué, puis, ultérieurement, aux prisonniers de guerre américains détenus au camp de Moukden. Au total, environ 400 000 personnes auraient été tuées suite à l'administration des germes d'anthrax, de choléra ou de peste que les membres de l'unité 731 ont répandus sur les villages aux alentours. De 1937 à 1945, environ 12 000 cobayes (hommes, femmes, enfants) seraient morts au cours des expériences faites par l'unité 731 dans leurs laboratoires. Ces expérimentations conduisent à l'utilisation d'armes bactériologiques utilisant principalement l'anthrax, le tétanos et la peste. A cet effet, les méthodes imaginées pour répandre les bactéries sont diverses : distribution de nourriture ou de vêtements infectés, bombes, largages de puces, infestation des sols et de l'eau [7 ; 8 ; 12 ; 13 ; 15 ; 16].

A la fin de la guerre, le 12 janvier 1946, l'ordre est donné d'arrêter Shirō Ishii. Les membres de l'Unité 731 négocient alors, avec le général américain Douglas MacArthur, arrivé au Japon à la fin du mois de septembre 1945, et sa hiérarchie, un pacte les soustrayant aux poursuites intentées par le Tribunal de Tokyo. En échange, les États-Unis reçoivent, de Shirō Ishii, l'ensemble des résultats des tests menés par l'Unité 731, principalement ceux concernant ses essais de guerres bactériologiques, résultats qu'il a conservés dans sa fuite. Il a ainsi bénéficié d'une totale impunité et a obtenu même qu'une pension lui soit délivrée jusqu'à la fin de ses jours. Il a aussi permis que les membres de son équipe ne soient jamais inquiétés. Ce n'est qu'en 2002, puis en 2005, que la justice japonaise a condamné l'action de l'Unité 731 [7 ; 8 ; 12 ; 13 ; 15 ; 16].

Conclusion

Personnellement, je ne retiendrai pas les condamnations du Procès des médecins nazis de Nuremberg qui me semblent insuffisantes face à la gravité des crimes commis. La morale voulait des coupables, des responsables. Même tronqués d'un point de vue numérique, les Alliés en ont donnés. Pour l'exemple.

Si une chose, pour moi, doit être retenue de ce procès, c'est bien évidemment son jugement (20 août 1947) qui a défini les grandes règles expérimentales sur l'homme, les 10 commandements de l'éthique médicale. Par son jugement, ce procès était une « *nécessité absolue* » et revêt indéniablement un caractère « *symbolique* » fort.

Si l'éthique médicale était jusqu'alors embryonnaire, elle a pris, une bonne fois pour toutes, son envol ce jour-là. Et c'est ce qui compte finalement, mais que de vies détruites, que de sang versé pour en arriver là... N'y avait-il aucun moyen d'y parvenir autrement avec la même objectivité ?

Le procès de Nuremberg a fait l'objet d'innombrables publications. Mais, en définitive, il a toujours été étudié isolément, hors de son contexte historique. Ses minutes, ses acteurs, ses sentences, son code, tout a été passé au crible, ce qui lui confère une importance primordiale, mais, le plus souvent, sans tenir compte de son environnement historico-politique.

Replacé dans son contexte, on se rend compte que tous les belligérants ont les mains tâchées de sang. Selon, que l'on soit vainqueur ou vaincu, la morale n'est pas la même pour tous et, considéré sous cet angle, tous les criminels n'ont ainsi pas été jugés. Mais, après analyse, les vaincus, sont-ils les seuls criminels ? Ceux-là même qui ont organisé ce fameux procès et rendu les verdicts ne sont pas non plus exempts de reproches. Toutefois, le symbole demeure indubitablement et c'est essentiel, car il est le garant, encore aujourd'hui, dans le milieu médical, d'un honneur et d'une probité véritables...

Références :

- 1- Aziz Philippe, *Les médecins de la mort*, Famot (éd.), Genève, tomes 1 à 4, 1975.
- 2- Bayle François, *Croix gammée contre Caducée*, Imprimerie nationale, Neustadt (Palatinat), 1950.
- 3- Brunswic Henri & Feral Thierry, *Médecine et nazisme*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 1998.
- 4- Brunswic Henri, Pierson Michel et al., *Initiation à l'éthique médicale*, Vuibert (éd.), Paris, 2002.
- 5- Glasstone Samuel & Dolan Philip J., *The Effects of Nuclear Weapons*, United States Department of Defense and the Energy Research and Development Administration, 1977, 3ème édition, pp. 177-178, 544, 545-546, 549, 575, 585, 592.
- 6- Halioua Bruno, *Le Procès des médecins de Nuremberg : l'irruption de l'éthique médicale moderne*, Vuibert (éd.), Paris, 15 février 2007, 211 p.
- 7- Harris Sheldon, *Factories of Death: Japanese Biological Warfare 1932-45 and the American Cover-Up*, Routledge, 1994.
- 8- Harris Sheldon, « Japanese Biomedical Experimentations during the World War II Era », in *Military Medical Ethics*, volume 2, 2003.
- 9- Hida Shuntaro, « *Little boy* » – *Récits des jours d'Hiroshima*, Quintette (éd.), 1984.
- 10- <http://tpe-med-gm.e-monsite.com>, « L'évolution de la médecine durant la Seconde Guerre mondiale », sans date.
- 11- Junod Marcel, « Le désastre d'Hiroshima », in *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 737, octobre 1982 & n° 738, décembre 1982.
- 12- Laquerre Paul-Yanic, « Quand MacArthur signait un pacte avec le Diable », in *2e Guerre mondiale*, n°52, Janvier-Février 2014, p. 52.
- 13- Laquerre Paul-Yanic, « Shirō Ishii, le démon de Mandchourie », in *2e Guerre mondiale*, n°24, Février-Mars 2009, p. 55.
- 14- Méchoulam Gérard, « Les médecins de la mort », in *shoah-solutionfinale.fr*, 2014.
- 15- Nakamura Akemi, « Alleged Unit 731 victims' bones still mystery », in *Japan Times*, 04/08/2004.
- 16- Nakamura Akemi, « State petitioned to ID bones linked to Unit 731 », in *Japan Times*, 16/12/2004.
- 17- Oren-Hornfeld Saül, *Comme un feu brûlant*, L'Harmattan (éd.), Collection Mémoires du XX^e siècle, Paris, 2000.
- 18- Riaud Xavier, *Chirurgie dentaire et nazisme*, L'Harmattan (éd.), Collection Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 2015.
- 19- Riaud Xavier, *Et si la Seconde Guerre mondiale nous était racontée autrement...*, L'Harmattan (éd.), Collection Médecine à travers les siècles, Paris, 2015, 135 p.

20- Ternon Yves, « Les médecins nazis », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 9, 2007, p. 15-60.

21- The United States Strategic Bombing Survey, *The Effect of Atomic Bombs on Hiroshima and Nagasaki*, USA Government Printing Office, Washington D.C., 1946, Chapter 2, pp. 3-23.

22- www.laradioactivité.com, *Irradiés d'Hiroshima et de Nagasaki*, 2007.